



Service biodiversité, eau et forêt
Unité milieux naturels biodiversité et forêt
Affaire suivie par : Patrice PHILOREAU
Tél : 05 65 73 50 96
Mél : patrice.philoreau@aveyron.gouv.fr
N/Réf. : SBEB/D/20/

NOTE de PRESENTATION

Consultation du public relative à la prise de l'arrêté d'ouverture de la pêche en eau douce dans le département de l'Aveyron pour l'année 2021.

Contexte et objectifs du projet de décision :

Le projet de décision a pour objet la réglementation de la pêche en eau douce dans le département de l'Aveyron pour l'année 2020.

Date et lieux de consultation :

Conformément à l'article L 120-1 du code de l'environnement, le projet de réglementation accompagné d'une note de présentation a été rendu accessible au public pendant une durée minimale de vingt et un jours francs du 27 octobre 2020 inclus au 17 novembre 2020 inclus directement en ligne sur le site des services de l'Etat de l'Aveyron.

Le public pouvait faire valoir ses observations après avoir précisé le sujet auquel elles se rattachent directement en ligne à l'adresse suivante : ddt-seb@aveyron.gouv.fr ou par courrier à l'adresse suivante : D.D.T de l'Aveyron - Service biodiversité eau et forêt - 9, rue de Bruxelles - BP 3370 - 12033 Rodez cedex 09.

Synthèse des observations émises par le public

Aucun avis n'a été exprimé

Observations émises par le public dont il a été tenu compte

Sans objet